

ENERGY PS 7420



**BURG
WÄCHTER**

profi
scale

ENERGY



-20 °C
+330 °C
C/F



precision
±2%

ProfiScale ENERGY Appareil de mesure de la température

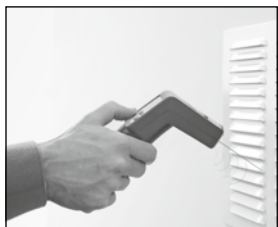
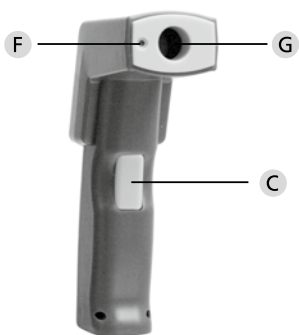
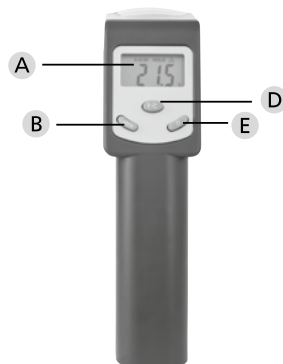
fr Mode d'emploi

BURG-WÄCHTER KG
Altenhofer Weg 15
58300 Wetter
Germany

www.burg.biz



profi scale



Introduction

Le thermomètre ENERGY PS 7420 est maniable et facile à utiliser. Un pointeur laser intégré vous aide à localiser rapidement l'endroit exact à mesurer. La valeur affichée reste lisible environ 5 secondes sur l'écran. Même dans l'obscurité, le contenu de l'écran éclairé se lit bien.

Consignes de sécurité

Le non-respect des instructions suivantes peut entraîner des dommages corporels:

1. Avant d'utiliser l'appareil et pour garantir un travail sûr, veuillez lire attentivement le mode d'emploi. Veuillez conserver le mode d'emploi.
2. Il ne faut jamais rendre illisible(s) la/les mention(s) d'avertissement apposées sur l'appareil, ni la/les détacher de l'appareil.



**Attention – Rayon laser
Ne regardez pas la source du faisceau**

**EN 60825-1:1994 + A1:2002 + A2:2001
Pmax < 1 mW; λ = 650 nm**

3. Avant la première mise en service, collez sur les étiquettes d'avertissement celles rédigées dans votre langue nationale et livrées d'origine.
4. Ne braquez jamais le faisceau laser vers les yeux d'autres personnes ou animaux. Ne regardez pas vous-même la source du faisceau et ne concentrez pas la lumière laser au moyen d'accessoires optiques. Vous risquez de vous abîmer les yeux.
5. Ne permettez pas aux enfants d'utiliser l'outil de mesure au laser. Ils risquent involontairement de se nuire ou de nuire à autrui.
6. Cet appareil ne convient pas pour mesurer et afficher la température humaine ou de l'animal.
7. Ne faites réparer l'appareil de mesure que par du personnel spécialisé et qualifié qui utilisera des pièces de rechange d'origine pour préserver la sécurité de l'appareil et vos droits à garantie.
8. Après avoir utilisé l'appareil, rangez-le dans sa sacoche. Évitez la mise en contact avec l'eau et la poussière.
9. Enlevez la pile si l'appareil doit rester longtemps sans servir.

Avertissement

1. Les surfaces brillantes peuvent falsifier le résultat.
2. Impossible d'effectuer des mesures à travers du verre et de la matière plastique.
3. La fumée, la vapeur ou la buée peuvent falsifier la mesure.
4. Évitez les secousses importantes.

Illustration

- A Écran
- B Touche laser
- C Gâchette de mesure
- D Commutation Celsius/Fahrenheit
- E Éclairage de l'écran
- F Sortie du faisceau laser
- G Sortie du capteur infrarouge

Utilisation

1. Pour mesurer la température d'un objet, braquez l'appareil dans la direction correspondante.
2. Le fait d'appuyer sur le bouton « Laser » vous permet de viser exactement la zone cible.
3. Ensuite, appuyez sur la gâchette de mesure.
4. La température de l'objet apparaît à l'afficheur.

Garantie

Félicitations!

Vous venez d'opter pour ProfiScale, les techniques de mesure de qualité signées BURG-WÄCHTER. BURG-WÄCHTER vous consent une garantie de 2 ans à compter de la date d'achat. Ne sont pas couverts par la garantie les dégâts imputables à une utilisation inexperte, une contrainte excessive ou un stockage erroné ainsi qu'à l'usure normale et aux vices qui n'influent que de façon mineure sur la valeur ou le fonctionnement. Les interventions de services non autorisés font perdre d'office le bénéfice de la garantie. En cas de recours en garantie, veuillez remettre à votre distributeur l'appareil au complet, y compris son emballage, la description, la pile et la preuve d'achat.

Caractéristiques techniques

Plage de mesure	-20°C à 330°C (0°F à 626°F)
Précision	± 2%
Délai de réaction	≤ 1 sec.
Environnement de travail	0°C à 50°C
Alimentation électrique	Pile-bloc 9 V (p. ex. 6LR61)
Rapport entre la distance du point de mesure et la taille de l'objet mesuré	5:1

Liquidation

Cher client,
Veuillez aider à éliminer les déchets. Si, à un moment, vous avez l'intention de liquider le dispositif, veuillez considérer que plusieurs parties de ce dispositif sont en matières précieuses qui peuvent être recyclées.



Nous rappelons que les équipements électriques et électroniques si bien que les piles ne doivent pas être collectés avec les ordures ménagères, mais séparément. Veuillez-vous renseigner auprès de l'autorité compétente de votre ville/commune sur les points de collecte des déchets électriques.



Pour des questions concernant la Déclaration de conformité CE, veuillez vous adresser à info@burg.biz.